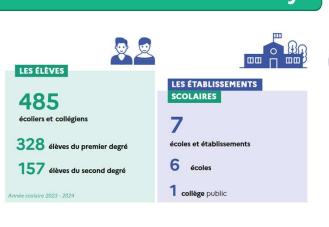
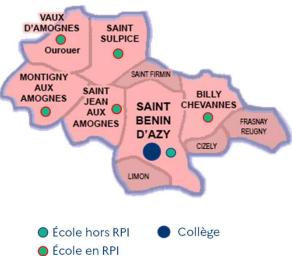




TER de Saint-Benin-d'Azy





Plan d'actions du TER

Axe 1: Renforcer les fondamentaux

- Promouvoir la lecture, l'écriture et l'oral ainsi que les ressources littéraires et artistiques du territoire ;
- 2. Mettre en place un conseil de cycle effectif;
- Rendre les mathématiques plus attractives et mieux comprendre les difficultés des élèves dans ce domaine ;
- Améliorer la fluence et la compréhension des textes ;
- Favoriser la co-intervention pour aider les élèves en difficulté scolaire ;
- 6. Enrichir les dispositifs « Soutien et approfondissement » et « Devoirs faits ».

Axe 2 : Garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir en mobilisant des réseaux de coopération

- Accompagner les parents et les élèves dans les démarches d'orientation ; 1.
- 2. Favoriser la liaison collège-lycée;
- Nourrir et accompagner l'ambition professionnelle des élèves par un échange avec des pairs expérimentés ; 3.
- Aider les élèves à avoir une véritable réflexion sur leur projet professionnel et construire le parcours avenir dès la 6ème ; 4.
- Valoriser l'ouverture aux langues étrangères ;
- Construire les parcours de la maternelle au lycée.

Axe 3 : Favoriser le sentiment de bien-être et la santé en accompagnant la professionnalisation des personnels

- Construire un réseau de partenaires pouvant agir sur le bien-être et la santé des élèves ;
- Aménager le cadre de vie des élèves ;
- Raccrocher les élèves éloignés du sport ;
- Donner le goût de l'effort et développer la solidarité ;
- Prévenir le harcèlement et favoriser le sentiment d'être écouté ;
- Améliorer l'accueil des élèves à besoins spécifiques ;
- Mieux prévenir et améliorer la prise en charge des élèves.

Actions phares



Projet NEFLE - CNR Éducation « Excel@lang »; Voyages et sorties linguistiques, échanges de pratiques à l'internationale.

Parcours d'orientation et persévérance scolaire Déploiement de formations inter-métiers.

Conseil Départemental de la Nièvre;

Partenaires du programme

- Association « Chemin d'avenir » :
- Associations locales;
- Préfecture de la Nièvre ;
- Municipalités du territoire.



